



Pegasus Remembrance Walk



80^{ème} anniversaire de la Bataille de Bure

14^{ème} édition de la marche commémorative de la Bataille de Bure
05 janvier 2025

En mémoire des soldats britanniques de la 6th Airborne et de la 29th Armoured Brigade tombés lors de la Bataille des Ardennes ainsi que des SAS belges et des civils de Bure tombés durant les combats du 03 au 06 janvier 1945.

Marche d'environ 12 km au travers le champ de bataille de janvier 1945.

Cette année, le parcours suivra les traces des SAS belges en décembre 1944.

Nous entrerons à Bure, village qui fût le théâtre des terribles combats ayant opposés les parachutistes de la 6th Airborne aux troupes allemandes.

Nous reviendrons à Tellin en passant d'abord par la chapelle Notre-Dame de Haurt puis en visitant le champ de bataille des blindés britanniques.

Programme 05 janvier 2025

08h30 - 09h30 Rassemblement des participants sur la place de Tellin

1^{er} partie - Lt Renkin Road

09h30 Départ de la marche sur les traces de la patrouille du Lt Renkin

10h30 Cérémonie à la Croix Renkin à la mémoire des SAS belges tombés à Bure le 31 décembre 1944, cérémonie en présence des autorités communales et militaires.

11h00 Reprise de la marche vers Bure. Vous aurez alors une vue imprenable sur la région, montrant l'importance stratégique de Bure.

11h45 Cérémonie devant l'Eglise de Bure, Place Major Jack Watson, en mémoire des soldats britanniques et des civils tombés à Bure en janvier 1945, cérémonie en présence des autorités communales et militaires.

12h15 - 13h00 Pause de midi

2^{ème} partie Lt Van der Heyden Patrol

13h00 Reprise de la marche vers la Chapelle Notre-Dame de Haurt

En chemin, vous pourrez avoir une vue sur le village de Bure et sur la ligne de départ de l'assaut britannique le 3 janvier 1945

15h30 - 16h00 Arrivée à Tellin - dislocation de la marche

Verre de l'amitié à la buvette du club de football (Tellin)

Consignes souhaitées pour le bon déroulement de la marche

- La marche est ouverte à tous, que cela soit en uniforme britannique ou en civil.
- **Seuls les uniformes britanniques** 2^{ème} GM (parachutistes, blindés et infanterie britannique, SAS) ainsi que ceux de résistants ou militaires belges (2^{ème} GM) seront autorisés.
- Les groupes de reconstitution en uniforme britannique ouvriront la marche.
- Les anciens para-commandos sont bien entendu autorisés à porter leur béret et la Denison.
- Les militaires d'active, en uniforme, seront les bienvenus.
- Présenter une tenue correcte.
- Avoir l'équipement minimum utilisé par les parachutistes et les soldats britanniques.
- Le port de décorations sur la tenue est interdit.
- Eviter la surcharge de galons.
- Pendant la marche éviter les débordements intempestifs.
- Seules les armes neutralisées selon la législation seront autorisées
- **Les uniformes des troupes de l'Axe ainsi que les uniformes de fantaisie ne seront pas autorisés**

Pause de midi

Prévoyez votre piquenique mais du potage et des boissons seront disponibles sur place à des prix démocratiques.

Participation

Participation : 5 € (assurances, fleurs, diplômes).

Paiement via le compte : 101st Airborne Belgian - BE96 7320 5653 6705 - Communication : Bure 2025
Ou sur place le jour de la marche.

Renseignements et inscription marche : Laurent Olivier 101abbf@gmail.com +32.479.96.19.34

Comme les années précédentes, les bénéfices de la marche 2025 seront intégralement versés à la Royal British Legion / Brussels Branch au profit des vétérans britanniques.

Les bénéfices de la marche 2015 (415,00 €), 2016 (300,00 €), 2017 (265,00€), 2018 (300,00), 2019 (335,00€), 2020 (637,00€), 2023 (328,00€) et 2024 ont été versés intégralement à la Royal British Legion / Brussels Branch.

Nous demandons au plus grand nombre d'entre vous de jouer le jeu en payant votre participation.
C'est pour soutenir les derniers vétérans qui ont participé à la libération de notre pays.
Nous comptons, ils comptent sur vous.

Organisateurs

Cercle d'Histoire et de Reconstitution - 101st Airborne Belgian Friendly a.s.b.l.

En collaboration avec l'Amicale Belgian SAS Vriendenkring
Avec le soutien de la Commune de Tellin et des habitants de Bure